

Charte d'utilisation du réseau d'échange

Bienvenue dans le réseau d'échange entre les communes, lieu de discussion entre les professionnels actifs dans les 262 communes wallonnes.

Ce réseau d'échange d'idées et d'opinions en lien avec la propreté publique s'inscrit dans un esprit pluraliste, d'ouverture et de respect mutuel.

Dans cet esprit, Be WaPP a choisi d'exercer pleinement sa responsabilité éditoriale en modérant les échanges. La publication des messages est dès lors soumise à une lecture préalable afin de valider chaque contribution.

Be WaPP se réserve le droit de ne pas publier :

- les échanges n'ayant aucun lien avec la propreté publique ;
- les messages à caractère raciste, xénophobe, révisionniste, négationniste, haineux, diffamatoires ou agressifs ;
- les messages à caractères pornographiques, pédophiles ou obscènes ;
- les messages publicitaires, les offres d'emploi, les communiqués d'organisations politiques, syndicales...
- les messages hors-sujet ou incompréhensibles ;
- les messages n'apportant aucun élément de nature à faire progresser le débat en question.

Les modérateurs se réservent le droit d'appliquer ces règles de conduite en refusant la publication d'un message. Les internautes qui violeraient ce code, de manière flagrante et/ou systématique, seront momentanément ou définitivement exclus de ce réseau d'échange.

Les décisions du modérateur sont souveraines. L'internaute s'engage à respecter ces règles de conduite en validant son message.

Chaque internaute a la possibilité d'alerter les modérateurs si un message leur paraît contraire à la charte d'utilisation de ce réseau d'échange. Il suffit, pour cela, d'envoyer un email à info@bewapp.be.

Les données personnelles des membres de ce réseau d'échange ne sont pas communiquées à autrui ni utilisées à des fins commerciales.

La participation à ce réseau implique l'acceptation de l'ensemble des règles exposées ci-dessus.

Nous vous remercions pour vos contributions enrichissantes et constructives.